

Les prétendus laïques de l'UFAL dénoncent Zekri et défendent Mila... C'est une consigne du Grand Orient ?

écrit par Christine Tasin | 29 janvier 2020

[www.islamophobie.net](#) › 2015/12/30 › plus-quun-jour-pour-profiter-... ▼

[Plus qu'un jour pour profiter de la défiscalisation de ... - CCIF](#)

30 déc. 2015 - Effectuez votre don avant demain, le 31 décembre, minuit, et bénéficiez d'une **déduction fiscale** de 66% sur votre impôt sur le revenu 2015.

[www.islamophobie.net](#) › 2018/12/27 › pourquoi-il-est-important-de-s... ▼

[Pourquoi il est important de soutenir le CCIF - CCIF - Collectif ...](#)

27 déc. 2018 - En faisant un don, vous bénéficiez d'une **réduction fiscale** à hauteur de 66% du montant de votre don. Par exemple, si vous donnez 100€, 66€ ...

[www.facebook.com](#) › ccifofficiel › posts › ce-week-end-pensez-à-votre-...

[Ce week-end, pensez à votre déduction... - CCIF \(Collectif ...](#)

15 oct. 2019 - Ce week-end, pensez à votre **déduction fiscale** en faisant un don au **CCIF** #MonArgentDéfendLaLiberté #JeSoutiensLeCCIF...

[twitter.com](#) › ccif › status

[CCIF on Twitter: "#JeDécideOùVaMonArgent Lutter contre l ...](#)

1 déc. 2016 - #JeDécideOùVaMonArgent Lutter contre l'islamophobie& bénéficier d'une **déduction fiscale** est possible! <http://donner.islamophobie.net> ...

[www.helloasso.com](#) › contre-l-islamophobie-agissons › faire-un-don

[#JeSoutiensLeCCIF - HelloAsso](#)

Le don à **CCIF** ouvre droit à une **réduction fiscale** car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Merci à Armand Lanlignel qui nous a signalé l'article de l'UFAL (voir ci-dessous) *Soutenons Mila*. (UFAL : *Union des Familles Laïques*.)

Lors de ma première lecture de l'article ci-dessous, j'ai

été abasourdie... L'UFAL que j'ai quitté en 2008, comme Pierre Cassen et beaucoup d'autres parce que ses dirigeants prenaient un plaisir certain à taper sur le christianisme mais s'abstenaient de dire quoi que ce soit sur l'islam... de peur de faire le jeu de « l'extrême-droite »... C'est d'ailleurs cette divergence qui avait poussé Pierre à quitter le journal Res publica, organe de l'UFAL, qu'il animait, pour créer Riposte laïque. Pour en savoir plus sur l'UFAL, liens en fin d'article.

Ma première réaction-réponse faite à Armand qui me signalait l'article, dimanche, a été :

C'est en effet étonnant avec ces pourris de l'UFAL qui nous haïssent et protègent l'islam depuis des lustres... ils ont changé de président ? Ils sentent que le vent tourne ? Je vais chercher...

·
On en sait des choses sur l'UFAL, qui expliquent ma surprise. Par exemple que l'UFAL s'est battue victorieusement pour que les adhérents et donateurs de Civitas n'aient plus le droit de déduire de leurs impôts les sommes versées mais n'ont jamais levé le petit doigt pour que les associations musulmanes et notamment le CCIF cessent de bénéficier du même avantage... Sans commentaire, n'est-ce pas ?

www.islamophobie.net › 2015/12/30 › plus-quun-jour-pour-profiter-... ▼

Plus qu'un jour pour profiter de la défiscalisation de ... - CCIF

30 déc. 2015 - Effectuez votre don avant demain, le 31 décembre, minuit, et bénéficiez d'une **déduction fiscale** de 66% sur votre impôt sur le revenu 2015.

www.islamophobie.net › 2018/12/27 › pourquoi-il-est-important-de-s... ▼

Pourquoi il est important de soutenir le CCIF - CCIF - Collectif ...

27 déc. 2018 - En faisant un don, vous bénéficiez d'une **réduction fiscale** à hauteur de 66% du montant de votre don. Par exemple, si vous donnez 100€, 66€ ...

www.facebook.com › ccifofficiel › posts › ce-week-end-pensez-à-votre-...

Ce week-end, pensez à votre déduction... - CCIF (Collectif ...

15 oct. 2019 - Ce week-end, pensez à votre **déduction fiscale** en faisant un don au **CCIF** #MonArgentDéfendLaLiberté #JeSoutiensLeCCIF...

twitter.com › ccif › status

CCIF on Twitter: "#JeDécideOùVaMonArgent Lutter contre l' ...

1 déc. 2016 - #JeDécideOùVaMonArgent Lutter contre l'islamophobie & bénéficier d'une **déduction fiscale** est possible! <http://donner.islamophobie.net> ...

www.helloasso.com › contre-l-islamophobie-agissons › faire-un-don

#JeSoutiensLeCCIF - HelloAsso

Le don à **CCIF** ouvre droit à une **réduction fiscale** car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Soutenons Mila !



Par [L'UFAL – UNION DES FAMILLES LAÏQUES](#) 25 janvier 2020 [Un commentaire](#)

Depuis plusieurs jours, Mila, une lycéenne de l'Isère, fait l'objet de menaces de mort et d'une campagne haineuse sur les réseaux sociaux, après diffusion d'une vidéo dans laquelle elle profère son mépris de l'islam et de son dieu.

L'Union des Familles Laïques nationale qui regroupe et fédère les Unions Régionales de Familles Laïques, les Unions Départementales de Familles Laïques, et les Unions Locales de Familles Laïques, à l'instar de son union locale des Porte de l'Isère et du Comité 1905 Auvergne-Rhône-Alpes, soutient Mila.

Nous souhaitons rappeler :

-Qu'en France le délit de blasphème n'existe pas: il a été aboli par la loi du 9 juillet 1881.

-Que la liberté d'expression est une liberté fondamentale dont les limites légales sont clairement définies. Il est interdit de s'en prendre aux personnes (injure, diffamation, provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination), nullement aux divinités, qui n'ont aucune existence juridique. La critique d'une religion, d'un dieu ou d'un prophète, même violente, ne saurait en aucun cas tomber sous le coup de la loi républicaine.

-Que la liberté de conscience, c'est aussi la liberté de ne pas croire, ou de combattre les objets de croyance, conformément au principe constitutionnel de laïcité.

Nous dénonçons :

-L'intolérable campagne de harcèlement orchestrée contre une adolescente de 16 ans.

-Les menaces de mort dont elle fait l'objet, qui reprennent l'odieuse logique des assassinats du 7 janvier 2015 à Charlie Hebdo.

-Le caractère homophobe, donc hautement discriminatoire, des insultes qui lui sont adressées.

-Les propos d'Abdallah Zekri, délégué général du Conseil français du culte musulman (CFCM), qui estime que la jeune fille est responsable de la haine et du harcèlement dont elle est victime.

Nous appelons les associations laïques et les représentants de l'État à soutenir sans réserve Mila, victime du fanatisme le plus abject.

[Source](#)

La question est : y a-t-il retournement, et, si oui, pourquoi ?

Je parlerais plutôt d'évolution, pas vraiment de retournement, car leur seule préoccupation est la liberté d'expression et la lutte contre le retour du délit de blasphème. Pas un mot sur l'islam et ses horreurs, bien entendu. Mais il y a déjà un progrès puisqu'ils avouent du bout des lèvres que la liberté d'expression qu'ils ont contribué à tuer est en péril. Pourquoi cette petite avancée, maintenant ?

Certes, il est vrai que Teper, l'ancien Président n'est plus là et qu'un autre a pris les commandes de l'UFAL, mais j'ai eu la bonne réponse ce matin en découvrant les communiqués de deux loges franc-maçonnnes (où, paraît-il, oeuvrait un temps l'ancien Président de l'UFAL, Teper) tenant à peu près le même discours que dans le communiqué ci-dessus. Quelle coïncidence, et de contenu, et de moment, et de changement de discours !

Communiqué du Grand Orient de France

Le Grand Orient de France déplore les attaques et les menaces exprimées dans les médias à l'égard de la liberté d'expression et de la liberté de critiquer les religions.

La récente campagne de haine à l'encontre de la jeune lycéenne « Mila » visant à rendre caduque ces libertés fondamentales de notre République est particulièrement inacceptable. Il n'est pas question ici de souscrire ou de ne pas souscrire aux propos que cette jeune femme a tenus, mais bien de défendre avec force et vigueur l'inaliénable liberté que chaque citoyen de la République française a de pouvoir s'exprimer et de pouvoir critiquer une religion, quelle qu'elle soit.

En aucune manière, la loi d'un dieu ne peut prévaloir sur la loi de la République.

[GODF](#)

Communiqué de la Grande Loge mixte de France

La Grande Loge Mixte de France (G.L.M.F.) s'inquiète des menaces dont une jeune femme est victime depuis qu'elle a émis une critique contre la religion, et l'islam en particulier, sur les réseaux sociaux. Le harcèlement, les menaces de mort et le déchaînement à son encontre constituent autant de signes inquiétants en matière de liberté d'expression.

Un représentant du Conseil Français du Culte Musulman est allé jusqu'à cautionner ce lynchage ; « *qui sème le vent, récolte la tempête* » a-t-il affirmé sur une radio nationale.

L'ouverture, par le parquet de Vienne, d'une enquête pour « incitation à la haine raciale » est également étonnante et alarmante.

Cinq ans après l'attentat qui a décimé une grande partie de la rédaction de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*, force est donc de constater que le droit au blasphème est de nouveau rudement mis à l'épreuve.

En 2007, le Tribunal de Grande Instance de Paris avait pourtant clairement rappelé qu'en France, « *société laïque, et pluraliste, le respect de toutes les croyances va de pair avec la liberté de critiquer les religions quelles qu'elles soient et avec celle de représenter des sujets ou objets de vénération religieuse ; que le blasphème qui outrage la divinité ou la religion n'est pas réprimé à la différence de l'injure, dès lors qu'elle constitue une attaque personnelle et directe dirigée contre une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance religieuse* ».

En France, les opinions sont libres, ce qui inclut nécessairement la plus grande liberté de critiquer celles des autres, dès lors qu'il n'y a ni injure, ni diffamation, ni incitation à la haine envers une personne ou un groupe de personnes.

Dans une République laïque, la notion de blasphème n'a pas de sens juridique et la liberté d'expression ne saurait être rognée et amputée au gré de la susceptibilité de ceux qui brandissent leur « sensibilité » pour prétendre censurer la critique des dogmes religieux.

La Grande Loge Mixte de France ne peut se résoudre à accepter la remise en cause systématique des principes et valeurs fondamentales de notre République. La laïcité, le droit au blasphème, la séparation des sphères politique et religieuse sont autant de principes qui assurent la cohésion de la communauté nationale. Nous ne pouvons que déplorer les attaques qui fissurent chaque jour un peu plus l'unité nationale et appeler à défendre, partout et systématiquement, la République, qui est à la fois notre bien commun et le garant de nos libertés.

[GLMF](#)

<http://www.fdesouche.com/1328993-affaire-mila-deux-organisations-maconniques-defendent-la-liberte-de-critiquer-lislam>

.

On remarquera des ressemblances patentes entre les différents communiqués, de contenu, d'expression(s)... Je ne serais pas étonnée d'apprendre que le communiqué de l'UFAL et celui d'au moins la Grande Loge Mixte de France ont été écrits par la même main...

.

Evolution ? Indéniable. Le Grand Orient De France est depuis des lustres un lieu de complicité absolue entre le pouvoir et l'islam, entre les élites du GO et l'immigration, et tous ceux qui ont osé dénoncer l'islam se sont retrouvés exclus, très vite... et traînés dans la boue dans les articles de l'UFAL...

.

Il est évident qu'il y a des accointances énormes entre au moins ces 2 loges de Francs-Maçons et l'UFAL et qu'il se passe quelque chose...

Que se passe-t-il donc ? Il se passe qu'il y a le feu au lac, que, partout dans la presse, entre politiques, dans la rue, dans les medias télévisés, l'islam inquiète...

En bons opportunistes, je suppose que les gens de l'UFAL et des loges maçonniques se préparent à être des Résistants de la 25ème Heure parce qu'ils sentent le vent tourner... Encore trop indécis de la tournure que vont prendre les choses, ils se contentent juste de feindre défendre les fondamentaux républicains, soit la liberté d'expression. Ça ne mange pas de pain. Il va falloir attendre encore un bon moment pour qu'ils dénoncent l'islam, mais je leur fais confiance, en bons opportunistes avides de pouvoir, ils s'y mettront si la peur change de camp...

Ils avaient déjà senti le vent tourner quand Macron parlait de modifier la loi de 1905 et, en bons pompiers pyromanes, avaient lancé une petition que j'avais bien entendu [refusé de signer...](#)

.

Pour en savoir plus sur l'UFAL /LE GRAND ORIENT

-J'ai été invitée 2 fois par des loges de province à participer à une tenue blanche pour parler de l'islam... très étrangement, le responsable m'a rappelée quelques jours ou semaines plus tard pour me dire qu'il y avait un souci, qu'on était obligés de changer la date, qu'on me rappellerait... J'attends encore. Les responsables du Grand Orient ne supportent pas les islamophobes mais adorent ceux qui crachent sur le christianisme...

- Le Grand Orient est d'une lâcheté absolue devant l'islam
- 2 francs-maçons ont été exclus du Grand Orient pour avoir invité Zemmour... et l'un d'entre eux n'a rien trouvé de mieux que de demander un certificat de virginité à un imam..
- Pour l'UFAL, Riposte laïque, c'est « la bête immonde » c'est aussi une « dérive »
- Pour eux, pour lutter contre l'islamisme, il faut autoriser le burkini.
- Pour l'UFAL, le voile dans la rue, c'est la liberté !
- Pour l'UFAL, organiser un apéro saucisson-pinard contre les prières de rue... c'est faire partie de l'extrême-droite.

.